Malonne – Sentiers oubliés – balade 10 – Roadbook

Sentiers oubliés : balade 10 – Les Deux Pays

Départ Brasserie du Clocher (ancienne Chapelle du Piroy)

Cette promenade de 15.7 km de difficulté moyenne, surtout de par sa distance, vous amènera à la rencontre des ruisseaux et rus de Malonne (Rau des Calenges, Rau de Maulenne, La Gribousine, Le Landoire) mais aussi des plateaux de Malonne et de Buzet vous offrant de magnifiques panoramas. Il vous sera cependant possible de raccourcir cette promenade de 6km en évitant une « incursion » sur Buzet (mais vous manquerez de superbes vues).

Longueur : 15,7 km. Dénivelé positif : 283 mètres.

Point de départ : dos à la brasserie du Cloché, partez sur votre droite pour rejoindre la Rue du Piroy. La remontée sur 50 mètres.	
Prendre à gauche pour rejoindre le Chemin du Cratère et descendre la Rue des Hautes-Calenges directement sur votre gauche.	
Au bout de la rue des Hautes-Calenges, continuer légèrement sur votre droite et descendre le sentier pour rentrer dans le bois (ne pas prendre la rue d'Insepré).	
A l'entrée du bois, traverser le ruisseau et poursuivre votre chemin. Au bout du sentier prendre à gauche (Rue de la Croix).	

Prendre la première à droite et rejoindre l'Avenue de la Vecquée/Plat Ry que vous traversez prudemment pour rejoindre droit devant vous la Rue de Maulenne	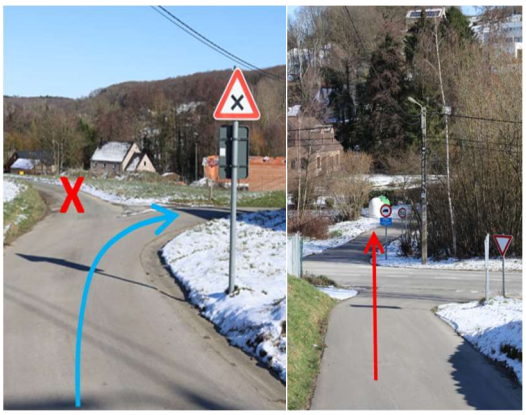
Passer au-dessus du ruisseau et remonter la Rue de Maulenne jusqu'à la boite à livre (située sur votre gauche). Là, prendre à droite la Rue Clément Didriche que vous remontez.	
Poursuivre sur 1km. Au « T » continuer sur votre gauche (ne pas prendre à droite (Chemin des Forts).	
200 mètres plus loin (après le champ de sapins), prendre le sentier sur votre gauche.	
Au bout du sentier, rentrer dans le bois sur votre gauche.	

A la sortie du bois, prendre à droite puis la première à gauche la Voie des Fort que vous descendez.	
Prendre à gauche la Rue du Broctia.	
En face du n°61, prendre le sentier sur votre droite (entre les maisons n°50 et 54).	
Traverser le ruisseau Griboussine, continuer votre chemin. Au bout du sentier, poursuivre tout droit en remontant le Chemin Gribousine.	
Rejoindre l'Avenue de la Vecquée, et la traverser prudemment pour rejoindre juste en face de vous la Ruelle Fay.	

Au premier carrefour, prendre à gauche le sentier situé derrière la cabine électrique.		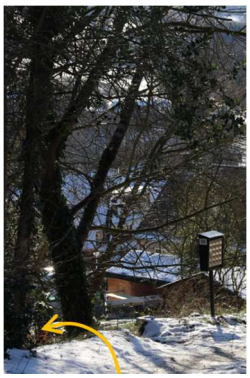
Poursuivre sur le sentier (ne pas prendre les petits sentiers qui descendent sur votre gauche). Au bout du sentier/Chemin de la Roche, prendre à droite le Chemin des Bancs, pour rejoindre la Rue de Bauw.		
Descendre sur quelques mètres la Rue de Baux pour prendre directement à droite la Rue du Gaumetia.		
Au bout de la rue, descendez le sentier dur votre gauche.		

En bas du sentier, prendre à droite et puis directement à gauche (Rue du Ranimé).		
Avant que celle-ci ne monte, prendre le sentier sur votre gauche.		
Longer le ruisseau Le Landoir jusqu'au niveau de la Tailette. Au niveau de celle-ci, remonter le sentier sur votre droite (juste en face d'un petit pont).		
A la fin du dernier mur, descendre dans le fond de la Tailette, remonter devant droit devant vous et rejoindre la Rue du Curnolo		

Remonter la Rue du Curnolo sur 50 mètres et prendre le sentier sur votre droite entre les N° 89 et 87.	
Au bout du sentier prendre à droite et au carrefour prendre le sentier en face de vous (légèrement sur votre gauche)	
Au bout du sentier, remonter le Rue du Grand-Babin sur 50 mètres et prendre le raidillon sur votre droite ainsi que le suivant.	
Remonter la Rue Sur les Termes et juste après le n°39, prendre le sentier sur votre gauche	

Au bout du sentier, remonter la Voie qui Monte et continuer tout droit (ne pas prendre à droite la Rue Champs-de-Malonne)		
Juste avant le n°15, prendre à droite et traverser la prairie pour rejoindre le dernier poteau électrique au fond ce celle-ci.		
Poursuivre sur le sentier et ensuite sur Le Chemin du Chêne Jacqueline. Au bout de celui-ci, prendre à gauche et descendre la Rue Champs-de-Malonne et poursuivre sur le sentier (passer devant la réserve du Tombois). Rentrer dans le bois sur votre gauche (dès que autorisé).		
Après quelques mètres, prendre le chemin sur votre gauche		

Prendre un fois de plus le premier sentier sur votre gauche.	
Puis encore à gauche pour sortir du bois.	
A la sortie du bois. Poursuiviez tout droit.	
Continuer sur 1 km avant de remonter le chemin sur votre gauche pour rejoindre la ferme de Robionoy.	
Au niveau de la ferme, prendre le sentier sur votre droite.	
Au bout du sentier, remonter à gauche la Rue Marlaires.	

Au premier croisement, prendre le sentier à droite pour rejoindre le bois.	
A l'entrée du bois, continuer tout droit (ne pas suivre la flèche bleue). Puis prendre à gauche (au niveau des tables et à nouveau ne pas suivre la flèche bleue).	
Continuer tout droit et sortez du bois (ne pas suivre la flèche orange) et descendre le long de la lisère du bois jusqu'à rentrer à nouveau dans le bois.	
Ressortir du bois (par la gauche) et suivir le long sentier jusqu'au cimetière de Buzet. Traverser la Rue Auguste Filée pour prendre en face de vous (légèrement à gauche) le sentier qui longe une palissade	

Poursuivre sur le sentier. Au bout de celui-ci, prendre à gauche et remonter la Rue Elie Delire. Au sommet (premier carrefour) prendre à droite.		
Poursuivre tout droit : prendre le sentier droit devant vous et continuer sur environ 800 mètres.		
Arriver à Malonne, descendre sur votre droite Le Chemin des Deux Pays.		
Au bout du sentier, continuez tout droit sur le Chemin des deux pays (attention en traversant la Rue du Grand Babin). Puis en face du n°3 prendre le sentier sur votre gauche		
Au bout du sentier, prendre à droite (Rue du Petit Babin) pour rejoindre votre point de départ.		